

# PROTOCOLE PARK AND PLAY

À PARTIR DU 15 OCTOBRE 2020



# PARK & PLAY : GOLF

**L'objectif de ce document est de définir les règles strictes à appliquer dans les clubs de golf pour assurer la distanciation sociale.**

Le texte en vert indique les mises à jour suite à la communication de Madame la Ministre des Sports le 13/10 sur « **L'évolution du COVID-19 et ses effets sur le mouvement sportif** ».

Veillez également vous référer aux autorités locales et provinciales de votre club, qui peuvent imposer des règles plus strictes sur leurs territoires.

## **Responsabilité commune**

Les particularités du golf nous permettent de continuer à pratiquer notre sport en toute sécurité depuis la réouverture des golfs début mai. Les aspects sportifs pouvant être plus facilement mis en œuvre en respectant les mesures, ce n'est pas toujours le cas des activités sociales qui entourent notre sport (événements, compétitions, repas, ..).

Nous estimons que la sécurité de tous est primordiale et nous vous demandons donc, clubs et joueurs, de continuer à respecter et appliquer de façon stricte le protocole Park & Play.

Chaque club est libre d'appliquer des mesures plus strictes que celles énoncées dans le Park & Play ou par leur autorité locale.

En tant que secteur du golf, nous vous demandons de prendre ensemble la responsabilité et les mesures nécessaires pour continuer à faire de notre sport la pratique la plus sûre en cette période difficile.

Nous vous remercions pour votre collaboration

## LIGNES DIRECTRICES PARK & PLAY GOLF

### AVANT DE JOUER :

- Le joueur vient au club uniquement après réservation (départ, leçons ou club house). Grâce à la réservation obligatoire, le secteur du golf effectue déjà le tracing nécessaire. **La réservation reste dès lors importante et obligatoire** pour les parties de golf et les cours.
- Le joueur se lave les mains pendant minimum 20 secondes avant de se rendre dans son club et amener son gel hydro-alcoolique avec lui pour se laver les mains lorsque nécessaire.
- Le joueur gare sa voiture et suit les instructions du club pour se rendre au secrétariat, practice ou au tee du 1<sup>er</sup> trou.

### MASQUES & BULLES

- Le port du masque est **obligatoire à l'intérieur** (club house, secrétariat, proshop, couloirs, vestiaires, toilettes, ...) et **fortement recommandé à l'extérieur** pour les + de 12 ans.  
Exceptions :
  - Si vous êtes sur le terrain en tant que joueur, coach, caddy ou arbitre
  - Si vous êtes à table (si vous passez de votre table aux toilettes ou à l'extérieur, le masque est obligatoire)
- Dès lors qu'il apparaît que les distances physiques ne pourront pas être respectées, ... il faudra rendre le port du masque obligatoire même en extérieur.
- Les joueurs doivent également respecter leur bulle au sein du club (le nombre de personnes faisant partie de la bulle est défini par les mesures en vigueur au moment de l'application du Park & Play).
- Si vous jouez avec des personnes ne faisant pas partie de votre bulle, gardez une distance d'1m50.

### DISTANCIATION SOCIALE :

- Les joueurs doivent respecter la distanciation sociale, à savoir une distance de **minimum 1,5m** entre chaque partenaire de jeu (2 longueurs de club)
- Les joueurs ne se serrent PAS la main de son/ses partenaire(s) avant, pendant et après la partie de golf. Vous pouvez vous saluer cordialement, vous encourager sans avoir de contact avec vos partenaires de jeu.
- Les joueurs doivent suivre la règle générale concernant la toux/éternuements durant la partie de golf. Eternuez/toussez à l'intérieur de votre coude.
- Les joueurs restent à la maison s'ils présentent les symptômes suivants : rhume, écoulement nasal, éternuement, toux légère, augmentation de la température (38°+), ou si un membre de leur famille présente ces symptômes.

## MATÉRIEL :

- Le joueur doit utiliser uniquement son propre matériel de golf durant l'activité (clubs, serviettes, gants, balles, etc...)
- Il est conseillé de limiter au maximum le matériel partagé (lave balles, ...) si celui-ci ne peut pas être désinfecté.
- Les « trous corona » sont de nouveau obligatoires
- Les râtaeux doivent être de nouveau enlevés des bunkers. La FRBG a procédé à une adaptation des règles golfiques et vous pouvez donc placer la balle dans le bunker. Le texte est mis à jour sur le site de la FRBG.
- Les voitures ne peuvent être partagées que si les personnes appartiennent à la même bulle.
- Les clubs doivent donner la possibilité de se laver les mains (gel, ...) au minimum aux endroits suivants : 1<sup>er</sup> trou, après le 9<sup>ème</sup> trou, après le 18<sup>ème</sup> trou et à chaque entrée (secrétariat, practice, caddyhouse, etc ..).
- Utilisez des cartes de scores électroniques de préférence, les cartes papier sont autorisées.

## PRACTICE :

La réservation est recommandée afin de garantir la distanciation sociale et éviter les contacts physiques avec le matériel (seaux, balles) :

- La réservation est recommandée et peut être effectuée via iGolf ou l'app AFGolf.
- Le practice doit être marqué par des zones claires afin de respecter les règles de distanciation sociale. Le club indique un nombre maximum de personne par zone (ex : 1 personne/30m<sup>2</sup>).
- Lorsque la distanciation sociale n'est pas possible, ces zones doivent rester fermées au public (passage étroit, machine à balles, etc, ...).
- Le club applique un sens unique dans les espaces ouverts au public. De cette manière, les joueurs peuvent suivre un chemin et cela permet de respecter la règle générale de distanciation sociale.
- Les spectateurs sont autorisés.
- Les joueurs doivent limiter leurs conversations dans les zones ouvertes pour privilégier l'entraînement. Les joueurs doivent quitter le practice directement après leur entraînement. Entraînement ≠ conversation
- Il est recommandé que les seaux et balles de practice soient désinfectés. Comment ? Le club met à disposition du désinfectant afin de pouvoir effectuer cette tâche (ex : présence d'un employé du club dédié à cette tâche, mise à disposition d'une bassine et de produit désinfectant pour balles et seaux).
- Le joueur se désinfecte les mains avant et après utilisation du matériel au practice (machine à balles, seaux, ...)

## FLIGHTS :

- Si un responsable du club est présent, le « superviseur majeur » n'est plus obligatoire dans chaque flight. Néanmoins, si personne n'est présent au club, un superviseur majeur doit être présent dans chaque flight (par défaut, la personne avec l'handicap le plus bas et âgée de plus de 18 ans). Les flights peuvent être composés de 2, 3 ou 4 personnes.
- Si vous jouez avec des personnes ne faisant pas partie de votre bulle, gardez une distance d'1m50.
- Cette règle vise à protéger les joueurs et incombe de leur responsabilité.
- Les clubs prennent la responsabilité d'organiser le nombre maximum de joueurs par partie et l'intervalle entre les parties dans le système de réservation, et ce, afin que la distanciation sociale soit respectée.

- Les joueurs doivent éviter le mélange des générations dans une partie.
- Les joueurs doivent éviter les files d'attentes au départ du 1<sup>er</sup> tee. Le club doit demander aux joueurs d'arriver maximum 5 minutes avant leur heure de départ. De cette manière, les heures et la distanciation sociale peuvent être respectées scrupuleusement.
- Les joueurs doivent suivre à tout moment les consignes du personnel présent au club.
- Les greenfees sont autorisés dans les clubs.

## COMPÉTITIONS ET REMISES DES PRIX

Les compétitions en club sont autorisées, sans limite au niveau du nombre de participants :

- Si vous organisez un évènement sportif, il convient d'utiliser la Matrice d'évaluation des risques si l'évènement dépasse 200 participants (et de la soumettre à la Commune) et il est recommandé de le faire pour toutes organisations de moins de 200 personnes. Cette matrice est disponible via le lien suivant [www.covideventriskmodel.be](http://www.covideventriskmodel.be).
- L'encodage des scores est préférable en ligne, mais peut également se faire sur papier.
- Si vous demandez des frais d'inscription pour la compétition, privilégiez le paiement en ligne (via l'app ou iGolf) ou par carte.
- Les spectateurs sont autorisés : un maximum de 400 spectateurs en extérieur et 200 en intérieur à partir du 1<sup>er</sup> septembre.
- Nous vous recommandons d'éviter les formules de jeu qui peuvent entraîner de grands groupes avant ou après la partie (par exemple, formules d'équipe, shotguns, ...), si vous ne pouvez pas garantir les règles de distanciation sociale.

Les **remises des prix** sont autorisées sous réserve du respect strict des règles suivantes :

- Organisez la remise des prix à l'extérieur autant que possible
- Gardez 1m50 de distance entre chaque participant
- Préparer les prix de manière sûre pour les gagnants (gants, lavage de mains, ...)
- Les gagnants prennent eux-mêmes leur prix sur la table
- Gardez la remise des prix aussi courte que possible
- Ne partagez pas les micros
- Ne donnez pas la main, le coude, le poing, la joue, ...
- Respectez les règles de l'horeca (personnes assises, pas d'échanges entre les tables, masques pour les déplacements, ...)
- Pour les photos : gardez 1m50 de distance entre les gagnants
- Imposez le masque si le respect de certaines mesures n'est pas possible
- Le club est libre d'interdire les remises des prix s'il estime ne pas être en mesure de respecter les règles.

## HORECA :

- Les restaurants des clubs houses sont toujours tenus de respecter le protocole HORECA et par conséquent, le respect des mesures de tracing.
- Lorsque le golfeur a effectué une réservation pour une partie de golf, le secteur de l'horeca peut utiliser le logiciel de réservation (iGolf, ..) comme registre. Par contre, si la personne se rendant à l'horeca ne joue pas au golf, celui-ci doit l'inscrire dans un registre (numéro de téléphone ou adresse email). Ce registre doit être conservé pendant 14 jours.
- Le port du masque est **obligatoire à l'intérieur** et **fortement recommandé à l'extérieur** pour les + de 12 ans. Exception : Si vous êtes à table dans le club house ou sur la terrasse (si vous passez de votre table aux toilettes ou à l'extérieur, le masque est obligatoire).

- Les tables doivent être placées à une distance d'1,5m entre elles tout en respectant le nombre de personnes maximum par table en vigueur au moment de l'application.
- Les clients ne sont pas autorisés à déplacer le mobilier.
- Les joueurs doivent également respecter leur bulle à table. Pour les personnes en dehors de leur bulle, une distance de 1,5m doit être respectée.

## VESTIAIRES, TOILETTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES :

- Le port du masque est **obligatoire à l'intérieur** (couloirs, vestiaires, toilettes, ...) pour les + de 12 ans.
- **Les vestiaires et les douches doivent être fermés.**
- Les infrastructures extérieures du club peuvent être ouvertes.
- Les toilettes peuvent être ouvertes et le club doit y maintenir les mesures d'hygiène nécessaires. Les toilettes sur le terrain peuvent être ouverte aux conditions suivantes : papier jetable pour sécher les mains ou gel pour les mains, poubelles vidées régulièrement, nettoyage / désinfection régulière (au moins tous les jours, au lieu du protocole de 6X/jour).
- Les espaces intérieurs peuvent rouvrir (salles de fitness, indoor putting, simulateur, ...), à l'exception des saunas et zones wellness. Veuillez indiquer le nombre maximum de personnes autorisées, désinfecter régulièrement le matériel et respecter la distanciation sociale. Pour les salles de fitness, veuillez consulter le protocole de réouverture sur <https://www.fitness.be/fr>.

## SECRÉTARIAT :

- Le port du masque est **obligatoire à l'intérieur** (secrétariat, couloirs, ...) pour les + de 12 ans.
- Le club doit afficher clairement les directives : les règles d'hygiène sont affichées à l'entrée et à l'intérieur de l'établissement.
- Le club spécifie à l'entrée le nombre maximum de personnes par m2 (ex : 1 personne/10m2)
- Le club doit fermer les portes où les golfeurs ne peuvent pas avoir accès et l'indiquer sur celles-ci. Identifiez les portes qui restent accessibles et laissez-les ouvertes afin de réduire les contacts.
- Le club applique un trafic à sens unique dans l'enceinte du club afin de respecter la distance d'1,5m pour son personnel et pour les membres lors de la sortie du club (clubhouse, parking).
- Des distributeurs de gel désinfectant sont à disposition des membres à l'entrée du clubhouse.
- Le club marque la distance d'1,5m devant le secrétariat ainsi que dans le hall d'entrée du clubhouse afin de faire respecter la distanciation sociale. Cela permet d'indiquer le sens de la file également.
- Le club place des écrans en plastique devant la réception/secrétariat à une distance d'1,5m. Si cette distance ne peut pas être respectée, le club doit équiper le personnel avec des lunettes, gants et masques de protection.
- Le club s'assure que les points de contact par les membres soient nettoyés toutes les heures (terminal de paiement, poignées de porte, etc, ...). Les éléments qui peuvent être touchés par les membres doivent également être nettoyés (ex : poubelles 5x/jour).
- Un employé du club est responsable du suivi strict du protocole.

## CADDYHOUSE, CASIERS ET PROSHOP :

- Le port du masque est obligatoire dans le proshop



- Les proshops doivent les mesures du gouvernement à savoir : 1 personne par 10m<sup>2</sup>, 30 minutes maximum.
- Les casiers et le caddyhouse peuvent être accessibles, à condition que les mains soient désinfectées avant et après utilisation et que l'accès y soit limité (nombre maximum de personnes, ...)

## COACHER EN TOUTE SÉCURITÉ :



- Les leçons individuelles et collectives dispensées par les pros et les initiateurs sont autorisées pour tous les niveaux et âges. Ex : pack débutants, cours juniors, équipes interclubs, etc.
- Les initiations et les stages sont autorisées.
- Le groupe (cours, stage, initiations, ...) doit être composé de maximum 50 personnes, y compris le(s) pro(s) et initiateur(s).
- Il est recommandé de s'entraîner avec le même groupe de personnes.
- Le respect de la distanciation sociale reste primordial.
- Le preneur de cours doit réserver sa leçon.
- Le preneur de cours doit arriver 15 minutes maximum avant son heure de cours et rentrer immédiatement chez lui après la fin de la leçon.

Les directives suivantes s'adressent aux membres de la PGA of Belgium afin d'assurer qu'eux-mêmes, ainsi que leurs clients, soient en sécurité. En suivant les directives ci-dessous les cours peuvent avoir lieu :

- Assurez-vous que vos collègues et vous maintenez un niveau d'hygiène très élevé dans votre local de cours. Nettoyez-le, ainsi que les training aids, après chaque élève. Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour.
- La réservation des cours est obligatoire (i-golf, mail, téléphone, ...) afin de justifier le déplacement de vos élèves en cas de contrôle.
- Maintenez la distance minimale d'1,50m entre l'élève et vous.
- Pas de partage de training aids avec votre/vos collègues. Si cela n'est pas possible, veuillez respecter les règles en matière de désinfection avant et après chaque utilisation.
- Encouragez les leçons sur le terrain avec vos élèves afin de réduire la proximité entre vous. Cela permet de respecter strictement la distanciation sociale.
- Quel que soit votre lieu de cours, veuillez-vous assurer qu'un sens de circulation est établi entre l'élève qui arrive et celui qui part de votre lieu de cours. Evitez également que les contacts avec le mobilier se situant dans votre local (portes, poignées, training aids, ...)
- Les cours indoor (local fermé, studio) ne sont pas autorisés. Prévoyez votre cours sur un tapis à l'extérieur ou dans la zone couverte du practice.
- Adaptez votre leçon de manière à ne pas avoir de contact physique avec votre élève (mimer le mouvement, utilisez les sticks d'alignement comme moyen pour diriger votre joueur dans son mouvement, ...)
- Les cours en indoor sont interdits.

## CONSEILS SUPPLÉMENTAIRES :

### POUR LES CLUBS :

- Mettez le protocole Park & Play sur votre site internet.
- Désignez au sein du club une personne responsable Corona. Cette personne supervise la bonne application des règles et du protocole Park & Play par les membres et les membres du

personnel. Elle a le droit de renvoyer une personne chez elle si elle ne respecte pas les consignes ou présente des symptômes du virus.

- Donnez aux employés des directives claires afin de mettre en place ce protocole dans les différentes zones de votre club.
- Demandez à votre personnel de vous avertir lors d'un non-suivi des règles par l'un de vos membres ou d'un comportement mettant en péril le respect du protocole.
- Assurez-vous de la bonne application des règles et protocole dans votre club.
- Si des mises à jour sont apportées, communiquez-les aux membres dès que possible.

## POUR LES EMPLOYÉS :

- Les activités dont la nature permet le télétravail sont recommandées. Pour les employés présents, ne vous serrez pas la main.
- Instruction au personnel : une formation est vivement conseillée afin de faire respecter le protocole et les nouvelles règles en vigueur. En conséquence, faites une réunion avant l'ouverture de votre infrastructure et après la fermeture de celle-ci. Vous pourrez de cette manière augmenter le bon suivi des règles et vérifier quotidiennement les besoins.
- Dans le cas où une ou plusieurs personnes ne respectent pas les règles et le protocole, les employés peuvent refuser l'accès aux infrastructures à ces personnes.
- Mettez à disposition le matériel supplémentaire pour votre personnel (écrans, masques, gants) si la distanciation sociale ne peut pas être respectée par manque d'espace. Des mesures d'hygiène supplémentaires sont données aux employés afin de respecter les nouvelles règles vis-à-vis des golfeurs.
- Placez des distributeurs de gel désinfectant à différents endroits de vos infrastructures ouvertes. Utilisez des papiers jetables pour se sécher les mains et videz les poubelles 3x/jour.
- Ne partagez pas les fournitures de bureaux entre employés. Désinfectez vos fournitures avant utilisation.
- Restez à la maison si vous présentez les symptômes suivants : Rhume, écoulement nasal, mal de gorge, toux sèche, augmentation de la température (38°+).
- Restez à la maison si une personne de votre ménage présente les mêmes symptômes.

## POUR LES LIVRAISONS/FOURNISSEURS :

- Maintenez la distance de 1,5m à tout moment.
- Lavez-vous les mains après avoir réceptionné une livraison
- Avertissez vos fournisseurs de l'endroit exact où la marchandise sera livrée (hall d'entrée, practice, etc, ...). Cela facilitera les déplacements et la préparation de la zone avant livraison.

## SANCTIONS :

Des sanctions seront appliquées aux joueurs et/ou aux clubs si un non-respect du protocole Park & Play est observé. Le club prend la responsabilité d'appliquer rigoureusement les règles du Park & Play.

Pour les joueurs :

- Si un joueur se présente au départ sans avoir réservé son tee-time, il devra quitter immédiatement les infrastructures.
- Si un joueur démarre une partie sans avoir réservé ou ne respecte pas une des prescriptions reprises ci-dessus, le club sanctionnera le membre.



Proposition de sanctions à appliquer par les clubs à leurs joueurs :

- 1ère infraction : Suspension du joueur pendant 1 semaine
- 2ème infraction : Suspension du joueur pendant 1 mois
- 3ème infraction : Expulsion du club du joueur.

Pour les clubs :

- La FRBG, en collaboration avec Golf Vlaanderen et l'AFGOLF, sanctionnera les clubs de toute infraction par rapport au non-respect du protocole Park & Play Golf.

CLUBS ONLY

# EVITEZ LES CONTACTS PHYSIQUES

Utilisez votre  
propre matériel

Saluez-vous sans  
contact physique



PLUS D'INFORMATIONS SUR LE PARK & PLAY GOLF : [WWW.AFGOLF.BE](http://WWW.AFGOLF.BE)

# PARK & PLAY GOLF

## VOUS AVEZ BIEN RÉSERVÉ UN DÉPART ?

Bienvenue et profitez  
bien de votre parcours !!

## VOUS N'AVEZ PAS RÉSERVÉ DE DÉPART ?

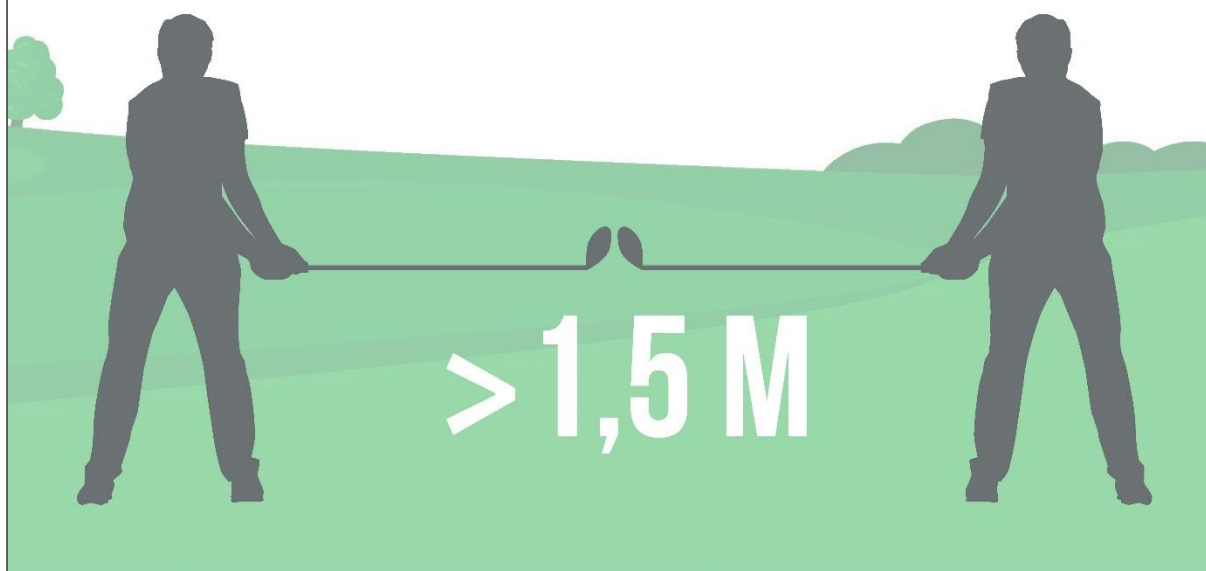
Veuillez retourner  
chez vous et réserver  
une heure de départ.



PLUS D'INFORMATIONS SUR LE PARK & PLAY GOLF : [WWW.AFGOLF.BE](http://WWW.AFGOLF.BE)

# RESPECTEZ LA DISTANCIATION SOCIALE

Gardez un minimum de 2 longueurs de clubs entre vous.



PLUS D'INFORMATIONS SUR LE PARK & PLAY GOLF : [WWW.AFGOLF.BE](http://WWW.AFGOLF.BE)